



Offre d'emploi

Inspecteur(trice) en bâtiment et environnement (inspecteur(trice) municipal(e))

Sise dans un cadre naturel magnifique, la Ville de Cookshire-Eaton offre à ses 5 300 citoyens un milieu de vie exceptionnel avec de grands terrains boisés, des services de qualité, un cadre tranquille et enchanteur. Cookshire-Eaton est un site d'activités culturelles et de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Sherbrooke. Elle dispose d'un budget de 10 millions de dollars et compte près de 60 employés, dont plus de 25 permanents. Afin de compléter son équipe de gestion, elle cherche à s'adjoindre les services d'un inspecteur(trice) en bâtiment et environnement (inspecteur(trice) municipal(e)).

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire du poste accomplit les tâches reliées à l'application de la réglementation d'urbanisme, ou autres règlements découlant des différentes lois applicables qui lui sont attribués par la municipalité. Les principales fonctions sont :

- Conseille et informe les citoyens et les membres du conseil municipal ou professionnel sur les questions concernant l'urbanisme ou toute autre règlement sous sa responsabilité;
- Vérifie, signe et émet des permis et des certificats, conformément aux dispositions des règlements municipaux en vigueur;
- Assure le suivi des permis et certificats, soit l'inspection et l'acheminement au service d'évaluation;
- Applique toute réglementation et normes sous sa responsabilité;
- Vérifie, signe et transmet les demandes adressées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- Agit à titre de personne désignée pour tenter de régler les mésententes en vertu de l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales*;
- Inspecte le territoire, les immeubles, relève les infractions et effectue le suivi des dossiers;
- Avise les contrevenants aux règlements et achemine les dossiers au procureur de la municipalité, le cas échéant au greffier de la cour;
- Participe à la conception de la réglementation municipale et des normes d'urbanisme visant à régir et consolider la qualité, la sécurité et l'esthétique des milieux bâtis;
- Participe à divers comités à la demande de son supérieur immédiat;
- Accomplit à la demande de son supérieur immédiat toute autre tâche connexe à sa fonction;
- Assiste aux formations et mis à jour de nouveaux règlements ou lois concernant ses responsabilités.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales en architecture, aménagement du territoire, urbanisme ou génie civil;
- Détenir une expérience pertinente d'au moins 2 ans dans des fonctions similaires;
- Avoir une bonne connaissance du *Code de Construction du Québec*;
- Avoir de bonne connaissance de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la *Loi sur la protection du territoire agricole*, la *Loi sur la qualité de l'environnement*, *Règlement provisoire contribuant à la protection des milieux hydriques* (Q-2, r.22), *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2,r.35.2), ainsi que toute autre loi et règlement pertinents à l'exécution des fonctions.
- Maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Bonne connaissance de la langue anglaise;
- Excellente connaissance en informatique et des logiciels de la suite Office;
- Connaissance du logiciel Sigale (un atout);
- Connaissance du logiciel Sygem (un atout);



- Détenir une attestation santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP) ou en voie d'obtention;
- Permis de conduire valide classe 5.
- Compétences recherchées : Habileté et aptitudes à communiquer efficacement et à rédiger des rapports clairs et concis. Faire preuve de tact, de collaboration, de courtoisie et savoir maintenir de bonnes relations interpersonnelles et de bonnes relations de travail. Avoir le sens des responsabilités, être autonome et avoir un bon esprit d'analyse.

CONDITIONS

- Horaire de travail : Poste permanent à temps plein à raison de 35 heures par semaine, établi selon des besoins du service, avec possibilité d'y comprendre du travail de soir à l'occasion.
- Les conditions et la rémunération sont établies selon la convention collective en vigueur.
- Entrée en fonctions : Dès que possible.

CANDIDATURES

- Dépôt de candidature au plus tard le 16 juin 2022 :

VILLE DE COOKSHIRE-EATON
Ressources humaines – Inspection municipale
220, rue Principale Est
Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
cookshire-eaton@hsfqc.ca / 819 560-8585

- Traitement confidentiel de toute candidature et respect du principe de l'équité en matière d'emploi.
- Considérant que le poste est à combler rapidement, nous pourrions procéder aux entrevues avant la date limite d'affichage.
- La Ville de Cookshire-Eaton remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec celles dont la candidature sera retenue et se réserve le droit de n'en retenir aucune.